



ENFANCE JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : C'EST MAINTENANT !

Mis en ligne le 03 mai 2021

Pour préparer la prochaine rentrée scolaire, vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants aux écoles publiques de la Commune.

Ces nouvelles inscriptions sont à effectuer :

- Pour les inscriptions en Petite section
- Pour les rentrées au CP
- Pour les nouveaux arrivants sur la commune

Démarches à suivre :

Dans le cadre de ces inscriptions, chaque famille doit, tout d'abord, se présenter en mairie (et non dans les écoles) auprès du service scolaire et déposer son dossier administratif. Ce dossier est accessible en téléchargement sur le portail famille : [Accéder aux documents du portail](#)

Le traitement de l'inscription scolaire ne pourra être effectif qu'à réception du dossier complet.

Liste des pièces à fournir lors de l'inscription :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille (parents et enfant)
- Carnet de santé pour les enfants à l'école maternelle
- Copie du PAI « si nécessaire »

- Copie de jugement précisant l'autorité parentale en cas de séparation
- Certificat de radiation remis par l'école de votre enfant (pour les enfants qui ne viennent pas de l'école maternelle Philippe Corentin)

NB: Pour les familles hébergées chez une tierce personne, l'hébergeant devra joindre au dossier : attestation d'hébergement sur l'honneur, justificatif de domicile de l'hébergeant et pièce d'identité de l'hébergeant.

Vous serez informé par mail dès que votre certificat d'inscription sera disponible. Ce document sera à transmettre à la directrice de l'école.

Finaliser votre inscription pour l'école Philippe Corentin :

- > Une fois l'inscription de votre enfant effectuée en Mairie, **merci de vous rapprocher de la directrice d'établissement au 02 40 29 89 05 ou par mail à l'adresse suivante : ce.0441874y@ac-nantes.fr**
Portes ouvertes le samedi 26 février, de 10h à 12h

Finaliser votre inscription pour l'école George Sand :

- > Une fois l'inscription de votre enfant effectuée en Mairie, **apportez à l'école cette fiche d'inscription, une photocopie du carnet de santé** (page des vaccinations), ainsi que le certificat de radiation (si nécessaire). Les parents des élèves qui arrivent de Philippe Corentin peuvent déposer ces documents dans la boîte aux lettres de l'école, via un grand frère/une grande soeur, ou au moment des entrées et sorties de l'école. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.
- > En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, une visite de l'école et un temps d'échange avec les enseignants seront organisés d'ici la fin de l'année scolaire. **Les parents d'élèves venant d'une autre école prendront rendez-vous par téléphone au 02.40.29.60.06 ou par mail à l'adresse ce.0440860w@ac-nantes.fr**

La directrice pourra plus facilement vous recevoir le jeudi ou le vendredi, jours de décharge de direction. Pour des raisons d'organisation, il est important de faire ces démarches avant avril 2022.



RETOUR À LA LISTE



Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

02 40 77 44 09

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00